

Chers parents,

Nous avons appris hier soir comme vous la réouverture complète des collèges et partielle des lycées. Pour des raisons évidentes d'organisation et d'information, nous allons échelonner le retour des élèves selon les modalités suivantes :

ATTENTION, dès le jeudi 4 juin, les enseignants assurant la totalité des cours en présentiel, il n'y aura **plus aucun cours en distanciel** pour tous les niveaux de classe du collège, ni **plus de possibilité d'assister en direct au cours** pour ceux restés chez eux, l'ergonomie technologique de l'établissement ne permettant pas d'étendre cette possibilité à 34 classes (seulement 14 actuellement : 6^e - 5^e). En attendant, les cours en distanciel se poursuivent donc jusqu'au mercredi 3 juin inclus.

A compter du lundi 8 juin, les classes auront cours une semaine sur deux par moitié. Toute absence devra être justifiée.

COLLÈGE

Toutes les classes, y compris les 6^{èmes} et 5^{èmes} qui ont déjà repris en demi-effectif reprendront à partir du jeudi 4 juin par moitié :

- Jeudi 4 : 50% de l'effectif (groupe 1)
- Vendredi 5 : l'autre moitié de l'effectif (groupe 2).

Le groupe d'appartenance de votre enfant vous sera communiqué par le responsable de niveau rapidement.

Les élèves n'auront **pas cours le mercredi** afin de réaliser un nettoyage approfondi de l'établissement. Les heures de cours du mercredi sont réintroduites sur les autres jours de la semaine, nous reprendrons les emplois du temps originaux avec ces quelques modifications communiquées à vos enfants dès leur reprise.

Afin d'assurer la distanciation physique nécessaire et d'organiser en conséquence les services de restauration nous vous demandons de nous indiquer immédiatement les jours où vos enfants mangent à la **cantine** d'après leur emploi du temps de début d'année auquel s'ajouteront les heures du mercredi sur les autres jours (rappel vos enfants ont tous été portés externes sur la dernière période, vous devez donc acheter des repas via Ecole Directe), à l'aide du lien suivant : <https://forms.gle/oVj4Nj9EkFVDWBd8>

Vos enfants devront se présenter avec deux **masques**, il leur sera fourni dans la matinée de reprise 2 masques en tissu alloués par l'Éducation Nationale.

Nous vous adressons la version finale du protocole sanitaire mise en place. Merci de sensibiliser vos enfants à l'importance de sa stricte observation. Ils seront formés dès la première heure de cours à ces modalités.

PROTOCOLE SANITAIRE

CONDITIONS D'ACCÈS

ATTENTION : Seuls les élèves appartenant au groupe de la semaine seront admis.

Chaque élève devra se présenter à l'établissement avec 2 masques de type AFNOR ou 2 masques chirurgicaux jetables (le changement se fera au moment du repas : retrait en arrivant au self, nouveau masque après le repas). A défaut, il leur en sera imposé un par l'établissement. Un élève refusant de porter son masque se verra refuser l'entrée de l'établissement et nous vous appellerons pour que vous veniez le chercher dans les meilleurs délais.

Vous devez prendre la fièvre de votre enfant chaque matin avant de l'envoyer à l'école, s'il a plus de 37,8° il devra rester chez vous. Les élèves fiévreux ne seront pas acceptés dans l'établissement. Des contrôles aléatoires seront réalisés.

Les parents n'ont accès qu'à l'administration avec masque obligatoirement. Aucune autre partie de l'établissement ne sera accessible. Pour entrer, merci de respecter le protocole suivant :

- attendre que le voyant lumineux passe au vert,
- ouvrir la porte avec le pied lorsque vous entrez
- prendre une dose de gel hydro-alcoolique
- ne pas dépasser les marquages au sol.

Pour ressortir, passer l'avant-bras dans le cadre de porte prévu à cet effet.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les transports scolaires fonctionnent normalement. Merci d'insister auprès de vos enfants pour qu'ils portent leur masque dans les transports scolaires.

ARRIVÉE À L'ÉTABLISSEMENT

Les élèves, à leur arrivée, ne se regroupent pas, mais se positionnent sur l'une des marques au sol qui assure leur distanciation, ils devront porter leur masque :

- les élèves de 6^{èmes} rentrent directement dans l'établissement par la vie scolaire
- les 5^{ème}4, 5^{ème}2, 5^{ème}6, 5^{ème}5 rentrent par leur cour, les 5^{ème}1, 5^{ème}3, 5^{ème}7, et les 4^{ème}2 attendent dans la rue sur les marques au sol.
- Les 4^{ème} (sauf 4^{ème}2) et 3^{ème} rentrent directement dans l'établissement sur leur cour.
- Des éducateurs les accueilleront le matin et les placeront sur les marquages de distanciation physique.

PREMIÈRE HEURE DE COURS

La première heure sera consacrée à l'accueil et à la formation des élèves aux protocoles sanitaires en vigueur. Puis un temps de retour sur la période de confinement sera pris par chaque professeur lors de la première reprise de contact avec ses classes pour évaluer leur ressenti et leurs besoins.

CIRCULATION INTRA ÉTABLISSEMENT

Une file respectant les distanciations physiques sera systématiquement constituée pour les entrées dans l'établissement et dans les classes ainsi que lors des sorties.

Les élèves recevront une dose de gel hydro-alcoolique lors du passage de la porte d'entrée de l'établissement, de la cantine (à l'entrée comme à la sortie). Les sanitaires sont par ailleurs à leur disposition pour se laver les mains.

Des marquages au sol sont disposés dans toutes les voies de circulation ou de stationnement (espace de récréation) afin de marquer les distances.

EN CLASSE

Chaque classe dispose de sa propre salle et chaque élève de sa propre table de travail. Les élèves n'en changent jamais (à l'exception des cours de langues quand il s'agit d'un regroupement d'élèves de classes différentes). Un nettoyage quotidien de chaque salle est réalisé.

Les élèves sont séparés de plus d' 1 mètre.

Le port du masque demeure obligatoire en salle de classe, y compris pour le professeur. Aucun prêt de matériel ne sera autorisé.

Les portes des salles de classe restent ouvertes pour éviter le contact avec leurs poignées qui seront cependant nettoyées en continu toute la journée.

Les enseignants disposeront d'un pulvérisateur de gel hydro-alcoolique pour remédier aux contacts intempestifs en classe et un pulvérisateur de désinfectant des surfaces de travail ou du matériel.

RÉCRÉATION

Chaque heure, 2 à 3 classes d'un niveau sont en « récréation ». Certaines récréations seront animées par les enseignants d'EPS autour d'activités qui permettront à vos enfants de gérer la distanciation sur les cours à partir des tracés que nous avons réalisés.

LA CANTINE

Un ordre de passage qui permet l'observation stricte des distanciations est mis en place.

Les élèves seront conduits au restaurant scolaire par un éducateur.

Ils retireront leur masque du matin avant de rentrer dans l'espace de restauration.

Les élèves recevront une dose de gel hydro-alcoolique au passage de la porte d'entrée et à leur sortie du self. Ils mettront leur second masque en sortant du restaurant scolaire.

Les emplacements autorisés seront marqués sur les tables. Même si les élèves mangent au plateau, les surfaces de restauration seront désinfectées entre chaque convive.

Ils se rassembleront sur la cour à l'issue du repas.

Puis, soit ils rejoindront la zone de récréation en prenant position sur les marquages au sol non occupés (traits jaunes pour les circulations, croix vertes pour le stationnement. Ils sont tracés tous les deux mètres pour permettre une circulation à un mètre entre élèves) ; soit ils seront en classe avec une documentaliste (lecture livre, BD, revue, formation documentaire ou culturelle...) ou en atelier (détente, écologie intégrale...).

Il vous est demandé de signaler sur le formulaire de recensement si votre enfant mange à la cantine (tout repas réservé sera facturé). Les repas sont de nouveau préparés sur

place depuis la semaine dernière. Nous vous rappelons que tous les élèves sont considérés comme externes sur la dernière période et que vous êtes invités à créditer leur carte en repas via le site Ecole Directe.

LE DÉROULEMENT DES COURS

Dès le jeudi 4 juin, les enseignants assurant la totalité des cours en présentiel, il n'y aura **plus aucun cours en distanciel** pour tous les niveaux de classe du collège, ni **plus de possibilité d'assister en direct au cours** pour ceux restés chez eux. Les élèves n'auront plus cours que par quinzaine (une semaine sur deux) puisque le protocole de distanciation physique nous impose de réduire l'effectif des classes. Les élèves auront du travail donné par leur enseignant pour la semaine où ils resteront chez eux.

Modalités pédagogiques de reprise

Le retour des élèves en classe sera un moment privilégié pour les écouter et faire un bilan de la situation de chacun. La première heure sera consacrée à un temps de formation des élèves aux protocoles sanitaires pour en indiquer l'importance, puis à un temps d'échanges. Par la suite, **l'enjeu n'est pas de finir les programmes mais de s'assurer que les élèves maîtrisent les connaissances nécessaires pour poursuivre leur scolarité** dans de bonnes conditions. Il s'agit d'éviter que les difficultés non surmontées au cours de cette année si particulière ne s'ancrent durablement. Cependant, grâce à la mobilisation de tous, nous aurons bouclé les programmes pour la fin de l'année ; la période qui vient doit nous permettre de reprendre les notions dont le contexte de la distanciation n'aurait pas permis de mesurer la difficulté d'assimilation.

CAS SUSPECT

- Un élève présentant les symptômes de la maladie sera immédiatement sorti de la classe et confié aux infirmières. Si l'examen devait constater ne serait-ce que de la fièvre, les parents devront immédiatement venir le chercher.
- Nous rappelons qu'en cas de Covid confirmé dans votre entourage, une quatorzaine est imposée. Merci dans ce cas ne pas nous confier votre enfant.

ÉVALUATION et BULLETIN TRIMESTRIEL

En l'absence de notes, il s'agira,

concernant la période de confinement de mettre, l'accent sur :

- La dynamique de progrès de l'élève
- Son assiduité
- Son engagement et sa participation
- La qualité du travail fourni

concernant la période de reprise de mettre, l'accent sur :

- Son engagement et sa participation
- Les notions à retravailler

Toutefois, un relevé de notes issu du confinement pourra être annexé au bulletin à titre indicatif, mais c'est le bulletin d'appréciations qui sera le document officiel du 3^{ème} trimestre.

En vous assurant de notre mobilisation et en vous remerciant de la
vôtre.

La direction